SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE

SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 3 février 2026
(10)

[*Français*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Peter Harder, c.p., (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Burey, Busson, Downe, Harder, c.p., Petitclerc, Ringuette, Saint-Germain, Surette, Wells (*Alberta*), Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*), White et Yussuff (13).

Participent à la réunion : Ericka Paajanen, greffière à la procédure, Direction des comités; François Delisle et Erin Virgint, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, le comité poursuit son étude des amendements possibles au Règlement. (Sujet : Rôle des sénateurs non affiliés)

Le comité étudie un projet de rapport.

L'honorable sénatrice Ringuette propose que la quatrième puce du paragraphe 66 soit supprimée.

Après débat, le président demande si la quatrième puce du paragraphe 66 devrait être maintenue. La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs

Batters, Burey, Wells (*Alberta*), White — [4]

CONTRE

Les honorables sénateurs

Busson, Downe, Petitclerc, Ringuette, Saint-Germain, Surette, Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*), Yussuff — [8]

ABSTENTIONS

L’honorable sénateur

Harder — [1]

Il est convenu que le président soit autorisé à travailler avec le personnel du comité pour rédiger le libellé final pour l’approbation du comité.

Il est entendu qu’un projet de rapport actualisé, tenant compte de la discussion d’aujourd’hui, soit distribué aux membres avant la prochaine rencontre du comité.

À 10 h 26, le comité discute d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 34, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Céline Ethier